

## CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL(E) NUMÉRIQUE

(circulaire n°2015-114 du 21/07/2015)

<b>IMPLANTATION DU POSTE</b>	Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados (DSDEN) 1 poste - Temps plein
<b>MISSION</b>	<p>Placé(e) sous l'autorité directe de l'IA-DASEN, il/elle exerce ses missions sous la responsabilité de l'Adjoint à la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (A-DASEN) en étroite relation avec l'IEN en charge de la mission numérique au plan départemental. Le/la conseiller(ère) coordonne l'équipe numérique départementale et forme les conseiller(ère)s pédagogiques de circonscription.</p> <p>Ses compétences sont mises au service de la promotion et de la diffusion à l'échelon départemental des usages numériques au service des apprentissages des élèves et de la pratique enseignante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il/Elle contribue à la stratégie départementale et s'emploie à accompagner la politique d'équipement et de mise en œuvre de ressources numériques et au déploiement de l'ENT ;</li> <li>• Il/Elle impulse de nouveaux usages et fait la promotion des services numériques mis à la disposition des enseignant(e)s ;</li> <li>• Il/Elle anime la mission numérique départementale (conseiller(ère)s pédagogiques de circonscription en charge du dossier numérique) ;</li> <li>• Il/Elle participe à la conception et à l'animation des formations de formateur(trice)s du département et contribue aux formations des enseignant(e)s et des directeur(trice)s ;</li> <li>• Il/Elle remplit les fonctions de référent(e) départemental(e) <i>M@gistère</i> et s'assure de la bonne régulation du dispositif ;</li> <li>• Il/Elle accompagne la mise en œuvre d'une éducation aux médias, à l'information et à l'usage responsable d'internet ;</li> <li>• Il/Elle assure une veille en matière d'innovation et d'usages numériques et contribue au développement de ressources numériques éducatives ;</li> <li>• Il/Elle publie et valorise les productions départementales sur le portail national dédié (Prim' à bord) et sur les sites académiques et départementaux (Prim 14)</li> <li>• Il/Elle peut représenter l'Adjoint à la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (A-DASEN) ou l'IEN en charge de la mission numérique dans le cadre de réunions partenariales ou d'actions publiques ;</li> <li>• Il/Elle assure une expertise et un conseil au service des collectivités locales pour ce qui relève des équipements et ressources numériques à mobiliser au sein des écoles</li> <li>• Il/Elle garantit le suivi des orientations nationales, académiques et départementales (analyse des résultats aux évaluations nationales, suivi des dispositifs, accompagnement et suivi des professeur(e)s des écoles stagiaires...)</li> <li>• Il/Elle participe activement aux évaluations d'école.</li> <li>• Il/Elle supervise l'organisation de la distribution du MPA dans les circonscriptions.</li> </ul>
<b>FONCTIONS</b>	<p>Une expertise technique et une bonne maîtrise didactique et pédagogique de l'ensemble des champs disciplinaires de l'école primaire sont indispensables à l'exercice de la fonction, en portant une attention particulière à l'amélioration des résultats des élèves par la mise en œuvre de parcours personnalisés, à la continuité pédagogique et à la relation école famille.</p> <p>Des qualités d'animation d'une équipe et de bonnes connaissances relatives à la formation des enseignant(e)s et plus généralement à la formation des adultes sont attendues.</p> <p>De bonnes capacités de communication écrite et orale et une rigueur professionnelle sont nécessaires en particulier dans le cadre des relations partenariales.</p> <p>Une collaboration étroite et synergique avec la Délégation Régionale Académique au Numérique Éducatif (DRANE) et ses chargés de mission est attendue.</p>
<b>COMPETENCES</b>	<p>Les candidat(e)s doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être titulaires du CAFIPEMF, option ou spécialisation <i>Enseignement et Numérique</i></li> <li>• Avoir atteint le niveau de certification PIX + EDU Avancé ou Expert</li> </ul>
<b>MODALITES DE RECRUTEMENT</b>	Les enseignant(e)s adressent au PSEP un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae, sous couvert de l'IEN de leur circonscription.

	Ils/Elles sont reçu(e)s par une commission qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions et établit un rang de classement des candidatures retenues.
<b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b>	Nomination à titre définitif.